

## DÉLIBÉRATION

Membres en exercice : 79  
Présents : 63  
Pouvoirs : 05

### CONSEIL DE TERRITOIRE SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018 A 20H

**Délibération CT2018/09/25-05 - Mise en œuvre du télétravail au sein de l'EPT Grand Paris Grand Est - Expérimentation**

**Rapporteur : Michel TEULET, Président**

**DATE DE CONVOCATION** : Mercredi 19 septembre 2018

**PRÉSIDENTE** de Michel TEULET, Président de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est

**LIEU DE RÉUNION** : salle du Conseil de Noisy-le-Grand, place de la Libération à Noisy-le-Grand (93160)

**PRÉSENTS** : Mmes, MM. AMERICO Michel, AMORE Félicité, AMOZIGH Joëlle, ARCHIMEDE Pierre, AUBRY Bénédicte, BAILLY Dominique, BARBIERI Michel, BARRAUD Amélie, BARTH Franck, BODIN Roger, BOUDJEMAI Kaïssa, BOUVARD Jacques, BOYER Jean-Pierre, CALMEJANE Hélène, CALMEJANE Patrice, CAPILLON Claude, CARBONNELLE Serge, CHOULET Michèle, CLAVEAU Michèle, COPPI Katia, CRANOLY Rolin, DELORMEAU Christine, DEMUYNCK Christian, EPINARD Serge, FAUCONNET Jean-Paul, FICCA Grégory, FIGEL-MARTEL Sylvie, GRANDIN Gaëtan, GUILBERT Georges, HAGEGE Dominique, HARDEL Patrice, HELENON Joëlle, HUART Marie-Claude, ISCACHE Martine, KLEIN Olivier, LE MASSON Gilbert, LE TALLEC Bernard, LELLOUCHE Nicole, LEMOINE Xavier, MAGE Pierre-André, MAHEAS Jacques, MALJEAN Jean-Pierre, MARSIGNY Brigitte, MARTIN Pierre-Yves, MARTINACHE François, MARTINS Marylise, MIERSMAN Michel, MILOTI Donni, PELISSIER André, PIETRASZEWSKI Jean-Jacques, RATEAU Chantal, REYRNAUD Marie-Françoise, RICHARD Stéphanie, ROY Patrice, SARDA Patrick, SCHLEGEL Éric, SCHUMACHER Alain, TAYEBI Samira, TESTA Richard, TEULET Michel, TORO Ludovic, VAVASSORI Patricia, VIEUX-COMBE Evelyne.

**ABSENTS/POUVOIRS** : Mmes, MM. ALLEMON Eric, AWAD-SHEHATA Stéphanie, BENTAHAR Abdelkader, BORDES Roselyne, BOUCHER Martine, BOURICHA Fayçale, DALLIER Philippe (pouvoir à COPPI Katia), DESHOQUES Monique (pouvoir à BOUVARD Jacques), FAUBERT Jacques, GAUTHIER Christine, GENESTIER Jean-Michel (pouvoir à SCHLEGEL Éric), ITZKOVITCH Ivan (pouvoir à CAPILLON Claude), MANTEL Aurélie, MAUPOUSSIN Stéphanie (pouvoir à DELORMEAU Christine), PRUDHOMME Gérard, THIBAUT Magalie.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : CALMEJANE Hélène

## LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59,

**VU** le décret n° 2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique,

**VU** la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, notamment son article 133,

**VU** le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

**VU** le décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature,

**VU** l'avis du CT et l'information au CHSCT en date du 18 septembre 2018

**CONSIDERANT** que le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication,

**VU** la charte présentée en annexe, indiquant les modalités de mise en œuvre, les bénéficiaires, l'éligibilité, la quotité de travail, les modalités d'exercice et d'autorisation,

### Après en avoir délibéré,

- **A l'unanimité**

**DECIDE** la mise en œuvre d'une expérimentation du télétravail au sein de l'EPT telle que définie dans la charte du télétravail.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la charte du télétravail.

**DIT** que l'EPT mettra à la disposition des agents concernés un pool d'ordinateurs portables.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

*Ainsi fait et délibéré en séance, le 25/09/2018.*

Le Directeur général des services,  
par délégation du Président,  
certifie le caractère exécutoire du présent  
acte reçu en Préfecture le

Affiché - Notifié le **04 OCT. 2018**  
Le Directeur général des services,  
Guillaume Clédère



Le Président,

**Michel TEULET**